

POL'infos

Printemps 2023

Infos municipales



Chère Pollionnoise, cher Pollionnois,

Voilà trois ans que vous nous avez confié la gestion de la Commune. Malgré les événements que nous avons traversés, nous avons pu faire les investissements que nous avons prévus : la transformation du stade, la création des jardins partagés, l'agrandissement de notre école, le réaménagement des allées du cimetière... Dynamiser la vie économique du village (nouveaux commerces et services), mais aussi créer de nouveaux événements festifs en collaboration avec les associations.

A ce sujet, je vous invite plus que jamais à faire vivre nos associations : si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas, des jeunes du Conseil Municipal aux aînés du Tilleul, le choix est large, devenez les artisans de la vitalité de notre commune !

Je tiens à renouveler tous mes remerciements à tous les acteurs du dynamisme de notre commune. Le premier trimestre est celui où nous votons le budget ; pour la première fois depuis le début de notre mandat ; nous n'avons pas prévu de faire de nouveaux gros investissements. En effet, la crise énergétique et l'augmentation des matières premières nous appellent à la prudence car nous tenons à maintenir, sans augmentation le taux de la fiscalité locale.

Avec le retour du printemps que j'espère pluvieux pour combler le déficit de nos nappes phréatiques, c'est aussi le retour aux activités extérieures ; merci de respecter les autres en observant certaines règles de civisme simples, que ce soit lors de l'entretien des espaces verts privés (bruits), que ce soit en voiture (vitesse, stationnement anarchique), avec nos amies les bêtes (déjections non ramassées, cris intempestifs) afin de pouvoir vivre en harmonie, et pour une meilleure qualité de vie de tous.

Philippe Tissot, votre Maire

Prochains Conseils Municipaux :

Mardis 25 avril, 30 mai et 4 juillet
à 19h30 dans la Salle du Conseil Municipal

Fermeture de la Mairie

Vendredi 19 et samedi 20 mai

Inscription école

Pour les nouveaux arrivants et les enfants nés en 2020, vous pouvez inscrire votre enfant pour la rentrée scolaire 2023/2024 en Mairie.

Vous pouvez prendre contact avec Emilie Martinache, en Mairie :

☎ 04 78 48 12 09

✉ periscolaires@pollionnay.fr

Nouveaux arrivants

Les nouveaux habitants installés depuis le début de l'année 2023 peuvent se présenter en Mairie pour un premier contact sur la vie de la Commune. Nous vous remettons le livret d'accueil «Bien Vivre Ensemble 2023-2024».

Permanence des Adjointes

Vous pouvez venir en Mairie le samedi matin de 9h00 à 12h00 si vous souhaitez rencontrer l'élue d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous au 04 78 48 12 09.

15 avril	Benoit Duval - 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, Tourisme & Développement Economique
22 avril	André Brottet - 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
29 avril	Philippe Tissot - Maire	Pour l'ensemble des délégations
6 mai	Laetitia Jousse - 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
13 mai	Sylvie Perrier - 5 ^{ème} Adjointe au Maire	Association, Vie Culturelle & Communication
20 mai	Jean-Pierre Goy - 6 ^{ème} Adjoint au Maire	Voirie, Services Techniques & Travaux
27 mai	Benoit Duval - 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, Tourisme & Développement Economique
3 juin	Laetitia Jousse - 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
10 juin	Anne-Marie Rozier - 3 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance
17 juin	Philippe Tissot - Maire	Pour l'ensemble des délégations
24 juin	André Brottet - 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
1 ^{er} juillet	Jean-Pierre Goy - 6 ^{ème} Adjoint au Maire	Voirie, Services Techniques & Travaux
8 juillet	André Brottet - 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
15 juillet	Benoit Duval - 4 ^{ème} Adjoint au Maire	Finances, Tourisme & Développement Economique
22 juillet	Laetitia Jousse - 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
29 juillet	Anne-Marie Rozier - 3 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance

Parole des élus

André Brottet



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

L'enjeu majeur des opérations d'aménagement et de programmation

Dans l'enveloppe urbaine de Pollionnay, de grandes parcelles restent disponibles pour la construction : pour éviter des projets individuels, par tranches et sans aucune cohérence, notre commune va mettre en place des Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP), ceci dans le cadre de l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme.

Ces OAP visent à définir des intentions et des orientations d'aménagement qualitatives qui peuvent porter sur un secteur donné du territoire avec, à la clé, un projet d'ensemble garantissant la prise en compte des caractéristiques urbaines, architecturales et paysagères de ces espaces.

Le secteur des Mandrières, le site de la Paroisse, la partie gauche de l'avenue Guerpillon en allant en direction du stade et deux propriétés rue des Ecoles sont concernés.

Le travail général de notre révision du PLU se poursuit : le 10 mars dernier s'est tenue une réunion avec les personnes publiques associées, entre autres avec les services de l'Etat. C'est donc une manière de bien anticiper la conformité de notre prochain document d'urbanisme.

Une réunion publique vous sera proposée prochainement pour une information plus détaillée, pour que chacun d'entre nous se saisisse de l'importance de toute cette démarche. Il en va de notre cadre de vie, un cadre de vie à partager pour ces prochaines années.

Repas de nos Aînés

La municipalité de Pollionnay mettra à l'honneur ses habitants âgés de 70 ans et plus lors du prochain repas de nos Aînés qui se tiendra le samedi 6 mai dans la Salle des Fêtes du village.

Un repas sera servi par des élus de la commune, lequel sera suivi d'une animation festive !

Ce repas permet à nos Aînés de se retrouver et de partager un moment convivial. C'est aussi l'occasion pour tous de faire de nouvelles rencontres.

Dans la joie de se retrouver le 6 mai prochain, nous vous attendons nombreux !

La résidence « Les Balcons des Mandrières »



La résidence, dont le bailleur social est Vilogia, offre 58 logements dont une partie est réservée à des résidents seniors ou des personnes en situation de handicap.

Une première commission d'attribution a eu lieu fin février et a pu attribuer 43 logements. Les autres appartements seront attribués lors de prochaines commissions.

La réception du chantier a eu lieu les 1^{er} et 2 mars. Une visite a été programmée pour les personnes titulaires d'un logement. Elles ont pu ensuite emménager.

Quand la résidence sera totalement louée et occupée, un animateur interviendra pour organiser des animations dans une salle dédiée, en collaboration avec les résidents.

En espérant que ce lieu va répondre aux attentes des futurs résidents et que tous se plairont dans notre village.



Laetitia Jousse



Plan canicule



Pendant les périodes caniculaires, vous pouvez ou une personne âgée de votre entourage peut avoir besoin d'aides plus particulières.

Votre CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se mobilise afin de répondre à ces besoins.

Pour cela, cet organisme propose de vous faire connaître ou de faire connaître la personne âgée de votre entourage pour bénéficier d'actions communales ou intercommunales.

Par exemple :

- Conseils, orientations, prise en charge,
- Assistance,
- Sécurité (de votre personne ou de votre domicile),
- Visites, appels téléphoniques,
- Services : aides à domicile, portage de repas, livraison de courses, autres.

Si vous souhaitez être recensé(e) ou recenser un proche, nous vous invitons à téléphoner en mairie :

☎ 04 78 48 12 09

**SAS GIRAUD
PÈRE ET FILS**
LA CONSTRUCTION D'AUJOURD'HUI
LE PARFAIT D'AUTREFOIS

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE | GROS-OEUVRE
Rue Alexis Carrel - 69850 SAINT-MARTIN-EN-HAUT
Tél. 04 78 48 61 07 | contact@giraudsas.fr
www.giraudpereetfils.com



Extension de l'école

Pour ce numéro du POL'infos, les nouvelles du chantier seront brèves ; il avance mais subit des retards d'exécution.

Avant de parvenir à la phase importante du « clos et couvert », il a fallu reprendre quelques travaux de maçonnerie importants, notamment un escalier extérieur qui ne répondait pas aux normes et une prolongation du réseau d'évacuation des eaux usées devenu insuffisant.

Une réflexion commune équipe enseignante – équipe périscolaire – parents d'élèves est en cours pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Les opérations de déménagement-réaménagement des classes 4, 8, 9 et 11 sont prévues dans le courant du mois de juillet. Nous vous tiendrons informés des aménagements extérieurs, notamment au niveau de la voirie, dans le prochain Pol Infos.



Médaille du travail

Nous avons eu l'honneur de remettre la médaille d'honneur du travail à **ladine Vernay** pour les 20 années passées à mettre ses talents culinaires principalement au service des enfants.

Nous la remercions pour la qualité de son travail, son implication au quotidien et pour son grand sens relationnel. Les enfants de l'école auraient pu eux-mêmes lui délivrer cette médaille !



La recette de ladine

Mousse au chocolat

Ingrédients :

- 200 g de chocolat
- 100 g de beurre
- 4 œufs

Préparation :

- Faire fondre le beurre avec le chocolat
- Séparer les blancs des jaunes d'œuf
- Monter les blancs en neige très ferme
- Ajouter les jaunes d'œufs au chocolat fondu
- Incorporer délicatement les blancs en neige
- Mettre au réfrigérateur au moins 3 heures
- Déguster



Sylvie Perrier



Carte Médiathèque nouveaux arrivants

Le 24 janvier 2023, le Conseil Municipal de Pollionnay a voté la gratuité de la première carte médiathèque pour les nouveaux arrivants sur la commune. Cette initiative s'adresse aux habitants installés depuis juin 2020. En effet, pour les raisons sanitaires que vous connaissez, la Municipalité n'avait pas pu fêter leur accueil depuis son élection.

Les personnes concernées pourront se présenter à la Médiathèque aux heures d'ouverture de celle-ci avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Il faudra que ce soit pour elles une première inscription au réseau Médi@Val.

La commune souhaite ainsi encourager le plus grand nombre à passer la porte de la Médiathèque où des activités multiples sont proposées. C'est un lieu de rencontre, d'étonnement, d'apprentissage à côté duquel il serait dommage de passer.

Concours Photo

La Commission Communication lance un petit concours. Si vous avez pris, lors de vos balades, des photos de Pollionnay vous pouvez les transmettre par mail à emilie.martinache@pollionnay.fr

Celles-ci serviront à illustrer les différents supports de communication (POL'infos, Bien vivre ensemble...).

Un tirage au sort de la meilleure photo sera fait par les membres de la Commission et le vainqueur se verra offrir un cadeau.



PanneauPocket

La Mairie de Pollionnay souhaite se rapprocher de ses habitants.

Pourquoi ?

Pour faciliter le lien social et pour que les infos concernant la commune (Conseil Municipal, coupure réseau, évènements de la vie quotidienne, manifestations, alertes météo...) vous parviennent rapidement.

Comment ?

Un système simple et efficace, gratuit et sans pub.

C'est l'application PanneauPocket. N'attendez plus pour la télécharger, vous serez prévenu dès qu'une information nouvelle concernant votre commune sera diffusée.

MENUISERIE - AGENCEMENT
851, Route de la Prouty / 69670 VAUGNERAY
Tél. 04 78 45 98 20 / ponchon.menuiserie@free.fr /  www.menuiserie-ponchonfils.fr





2022, une année de projets importants : école, stade, jardins partagés,...

Comme pour les années antérieures, les dépenses de fonctionnement en 2022 ont été nettement inférieures aux recettes, puisque l'exercice 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 763 882 €. Les principales dépenses (voir le 1^{er} graphique ci-dessous) ont été :

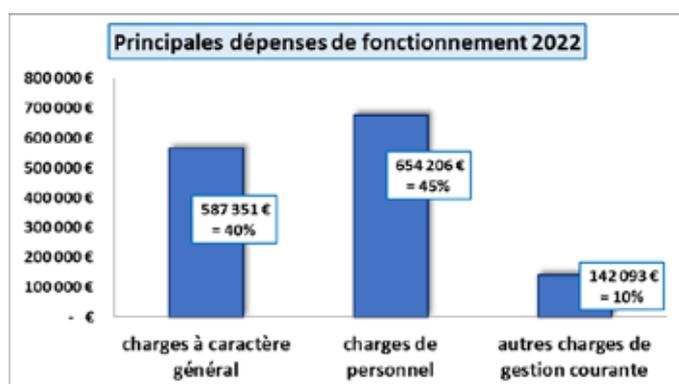
- les « **Dépenses à caractère général** » (eau, énergies, carburants, fournitures, contrats de prestation de service, maintenances...) pour un montant de 587 351,30 € (inférieures de 12% au budget) ;
- les « **Charges de personnel** » pour un total de 677 186,15 € qui représentent 47 % du total de fonctionnement (à noter que les frais de personnel rapportés au nombre d'habitants sont nettement inférieurs aux communes de taille comparable : 250 €/habitant à Pollionnay contre 377 €/habitant dans les autres communes entre 2 000 et 3 500 habitants) ;
- les « **Autres charges de gestion courante** » (CCAS, services incendie, subventions aux associations...) avec 142 092 €.

L'ensemble des dépenses a été couvert par les impôts et les taxes (1 504 652 €), par les dotations de l'Etat (282 527 €, soit 33% de plus que prévu), les revenus immobiliers et les ventes de bois...

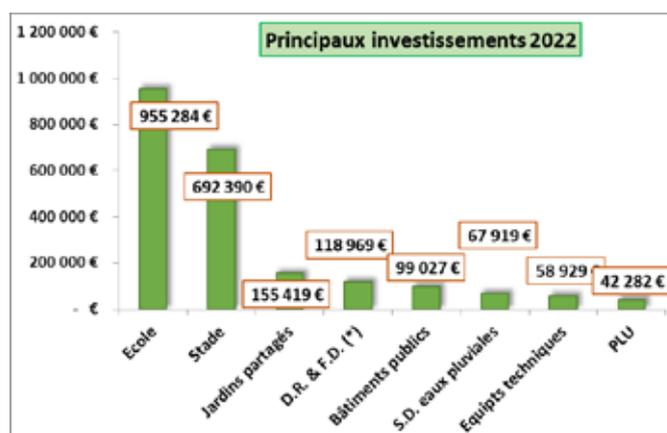
La priorité, pour 2022, a été de réaliser certains projets essentiels pour la Commune (voir le graphique n°2). En premier lieu, le lancement de l'« extension de l'école » (955 284 € au titre de 2022), projet qui connaîtra sa poursuite et son achèvement sur 2023. Le projet d'« aménagement du stade » a été terminé en 2022, pour 692 389 €. Le troisième chantier important fut celui des « Jardins partagés », finalisés grâce à un budget de 155 418 €. Les autres investissements ont concerné : les bâtiments publics (99 026 €), les immeubles de location (44 377 €) et les travaux de réseau d'eaux pluviales (67 919 €). Par ailleurs, 62 029 € ont été dépensés pour le remboursement des emprunts (remboursement du capital).

Ces dépenses ont été financées en particulier par l'excédent d'investissement de l'année antérieure, à hauteur de 671 033 €, par différentes dotations d'équipement pour 349 123,20 €, les remboursements de TVA et la Taxe d'aménagement pour 131 295 €. Par ailleurs, les excédents de fonctionnement des années antérieures et de 2022 ont permis de compléter le financement des investissements de 2022 pour un montant de 1 079 573 €.

Au total, un excédent net 2022 de 450 447 € sera affecté au financement des investissements de l'exercice 2023.



Graphique n°1



Graphique n°2